EHPAD ST GERMAIN LA VILLE (51)

RECONSTRUCTION DE BATIMENTS ET RESTRUCTURATION DE LA PARTIE LOGISTIQUE ET RESTAURATION

MAITRE DE L'OUVRAGE :

EHPAD de Saint Germain la ville
2 résidence du parc - 51240 St germain la ville

Assistant Maître d'ouvrage :

ICADE Promotion
35 Rue de la Gare – 75168 PARIS CEDEX 19

RECONNAISSANCE DE SOL – ETUDE GEOTECHNIQUE MISSION G1

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

TABLE DES MATIERES

Pages

1. OBJET 3

1.1. Présentation 3

1.2. Marché et forme des prix 3

2. DESCRIPTION DES OUVRAGES PROJETÉS 3

3. BUT ET MISSION DE LA CAMPAGNE DE SONDAGE 3

4. CONTENU DE LA CAMPAGNE DE SONDAGE 4

5. EXÉCUTION DES TRAVAUX 5

6. DÉLAIS 5

7. RAPPORT 5

8. PRESENTATION DE L'OFFRE 5

9. ANNEXES 6

1. OBJET

1.1. Présentation

La présente spécification concerne la mission G1 de reconnaissances de sol et d'études géotechniques, pour définir les ouvrages de fondations, d'infrastructures et de voirie du projet de reconstruction de bâtiments et de restructuration de la partie logistique et restauration de l'EHPAD de St Germain la Ville (51).

L'opération est en phase initiale, le concepteur-constructeur est en cours de consultation ; il devra réaliser un projet de niveau APS ;

1.2. Marché et forme des prix

Le type de marché est: global et forfaitaire. Les prix sont fermes.

2. DESCRIPTION DES OUVRAGES PROJETÉS

Le projet prévoit :

- Une extension accolée au bâtiment principal existant, avec des liaisons. Cette extension sera en R+2 sur vide sanitaire partiel. Le RdC comportera en particulier des locaux d'hébergement et d'activité.
- La reconstruction d'un bâtiment, sur l'emprise d'une partie du bâtiment existant qui sera démoli au préalable.
- Des voiries légères et parkings.

Voir plans des bâtiments existants et schémas du projet joints en annexe.

3. BUT ET MISSION DE LA CAMPAGNE DE SONDAGE

Mission de type G1 : ES (études de site) + PGC (principe généraux de construction) selon la norme NF P 94-500, comprenant notamment :

a) Enquête préalable concernant le site et les avoisinants et les autorisations à obtenir du maître d'ouvrage pour réaliser les sondages,

b) La définition du programme de reconnaissance géotechnique et des fondations existantes adapté et sa réalisation.

c) La Direction et la surveillance de la campagne de sondages (et notamment son adaptation en fonction des résultats trouvés au fur et à mesure) et essais en laboratoire nécessaires.

d) Le dépouillement et l'interprétation de l'ensemble des résultats de la campagne de reconnaissance géotechnique en bureau d'études, l'établissement de l'ensemble des graphiques. Dans ces documents figureront en particulier :
   - un plan d'ensemble sur lequel sera indiquée l'implantation des sondages,
   - les coupes des sondages sur lesquelles figureront la nature du terrain, les épaisseurs des différentes couches de sol, les valeurs des paramètres de forage, les caractéristiques mesurées, les niveaux des sondages réalisés, les niveaux et types de fondations existantes rencontrées dans les sondages sur l'existant.
   - les résultats des essais en laboratoire

e) L'analyse de synthèse des résultats et la rédaction d'un rapport définissant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant projet et en particulier :

- comportement général des sols en phase chantier en fonction des saisons,
- identification des sols de surfaces et classification des sols suivant GTR,
- comportement des sols sous chaussées et structure des voiries (voiries légères),
- possibilités d'amélioration des caractéristiques des sols en place, avec précision des possibilités de traitement si besoin,
- conditions d'exécution des terrassements et capacités de réutilisation des sols extraits (y compris compactage)
- conditions d'exécution des réseaux enterrés,
- Les principes généraux de construction, sachant que la ville de St Germain est classée en zone de sismicité très faible.
- Les principes de fondation pour les ouvrages projetés (niveau d'assise, taux de travail admissible, types de fondations et tassements selon les différents cas de descentes de charges) et dans les 2 cas de construction (extension sur parcelle vierge et reconstruction sur emprise existante)
- Le principe de construction du plancher bas (dallages ou dalle portée ou radier, selon cas vide sanitaire ou pas)
- précautions particulières à prendre à la réalisation des travaux.
- Hydrologie du site : présence, qualité des eaux et niveaux. Précision du régime des nappes suivant les données connues pour le site ou la région. Venues d'eau dans les fouilles, incidences sur constructions, nécessité de drainage ou non.
- Comportement des sols en phase chantier

4. CONTENU DE LA CAMPAGNE DE SONDAGE

Le contenu de la campagne donnée ci-dessous constitue une proposition, et un minimum à réaliser, le géotechnicien devra adapter le programme compte tenu de l'étude de sol faite sur le bâtiment existant (jointe en annexe), de son expérience et des terrains supposés rencontrés :

- des sondages de reconnaissance de sol, avec essais pressiométriques et/ou de pénétration dynamiques, descendus à une profondeur adaptée au projet et au site. Un des sondages devra être plus profond.

- 1 piézomètre posé dans un des forages, avec relevés mensuels sur 1 an. Piézomètre avec protection en tête verrouillée, et correctement matérialisé, pour déterminer l'hydrologie du site

- Faire des prélèvements d'échantillons pour travaux et essais en laboratoire.

- Faire le relevé dans chaque sondage, de la profondeur de la nappe et analyse d'eau sur un prélèvement.

- 2 sondages de reconnaissance des fondations existantes du bâtiment (jusqu'à l'arase inférieure des fondations) au droit de l'extension future, avec remise en état des zones de sondage (plan des fondations du bâtiment existant non retrouvé).

Nota : l'implantation précise des sondages sera définie avec la maîtrise d'ouvrage après commande.
Prévoir le remblaiement et la remise en état propre du sol après les sondages.

5. EXÉCUTION DES TRAVAUX

Au fur et à mesure de l'exécution des travaux, l'entrepreneur communiquera au client toute constatation de nature à modifier les prévisions ou prescriptions du marché.
Les sondages devront se faire le plus discrètement possible en réduisant au maximum les nuisances pour l'EHPAD.

6. DÉLAIS

Début des travaux : 15 jours maximum à réception de la lettre d'intention de commande.
Délai de remise du rapport: 2 semaines après fin des travaux.

7. RAPPORT

Rapport à transmettre en 2 exemplaires papier couleur et 1 fichier informatique.
Les résultats et l'analyse des relevés du piézomètre seront à fournir sous forme d'un complément au rapport un an après commande.

8. PRESENTATION DE L'OFFRE

L'entreprise précisera dans son offre :

- les types de sondages et fouilles envisagés, avec leur nombre, leur localisation, les profondeurs de forages envisagées (valeur mini et maxi) et type de machine.
- La prestation piézomètre
- les prélèvements et essais laboratoires envisagés,

- les méthodologies d'intervention, organisation, protection /sécurité de la zone, nuisances sonores, emprises…
- Les délais d'exécution de la mission (préparation, sondages, remise du rapport)

9. ANNEXES

- Plan de situation avec la zone d'étude (surface totale environ 18 000 m²)
- Plan schématique du programme des travaux (plan du RDC)
- Plans, coupe et façades des existants (plans masse, façades, coupe, et un plan de l'étage)
- Rapport de sol GEOTEC du 24/10/2014